

devant, pour sa solidité, dépasser la lame, et cette prolongation exagérée ayant passé en usage dans sa représentation sur les monuments funèbres, il était facile en modifiant la forme de la lame et en lui donnant moins d'importance d'arriver à ce que l'ensemble de cette représentation eût une certaine analogie avec la figure toute conventionnelle d'une croix, de sorte que l'expression *sub ascidā dedicavit* pouvait s'entendre intérieurement par *sub cruce dedicavit*.

On voit même des inscriptions évidemment chrétiennes avec l'invocation ou dédicace *Dis manibus* en toutes lettres, tant était grande la force de l'habitude ou la crainte des profanations. Quant aux monuments chrétiens marqués des lettres D M et qui sont bien plus nombreux, on peut y voir *Divis manibus* ou *Deo maximo*, ce qui s'accorderait assez bien avec les idées chrétiennes. Du reste, l'usage de cette invocation aux dieux mânes s'est perpétué jusqu'à nous; nos poètes s'en servent encore, le musée de Lyon possède la pierre tombale d'un lieutenant de Lesdiguières commençant par ces mots : PIIS MANIBVS. Nos cimetières actuels en offrent plus d'un exemple.

A ceux qui pourraient s'étonner de cette précaution prise par les premiers chrétiens, nous dirons que la figure de la croix à laquelle fut attaché le Christ ne pouvait paraître alors sur les monuments exposés au public, parce que la vue de cet instrument d'un supplice réservé pour les esclaves et les grands criminels inspirait à tous un mépris et une répugnance invincibles. Ce ne fut que deux siècles après l'abolition de ce supplice par Constantin que l'on put placer la figure de la croix sur des monuments; presque tous les peuples de l'Europe étant alors